

ACTE POUR AVISNom de l'établissement : **LYCEE FRANÇAIS JEAN MERMOZ****Objet : Voyages scolaires****ACTE N°338/ 2025 portant sur : Voyages scolaires**

- Vu la circulaire n° 0732 du 21 juin 2022
- Sur présentation du chef d'établissement.
- Sur présentation de la Directrice Administrative et Financière

Le conseil d'établissement émet un **avis favorable** au financement des voyages suivants :

Prix par participant

WASHINGTON DC (1G1,1G SIA 35 élèves + 3 accompagnateurs) du 28/3/26 au 04/04/26	1 610 600FCFA
MAPUTO (Tournoi de rugby 24 élèves + 2 accompagnateurs) du 22 au 28/03/26	775 000FCFA
SAINT-LOUIS (5ème E F G H+ SIA 49 élèves + 4 accompagnateurs) du 13 au 14/02/26	74 000FCFA
ROME (classes de 4ème et 3ème LCA 37 élèves + 3 accompagnateurs) du 8 au 14/03/26	1 200 000FCFA
PLONGEE (20 élèves + 1 accompagnateur) 1er semestre 2026	210 000FCFA
ESPAGNE (classe 203 DNL 30 élèves + 2 accompagnateurs) du 7 au 13/04/26	815 000FCFA
ANGLETERRE (1ere section euro 35 élèves + 3 accompagnateurs) du 10 au 18/04/26	1 300 000FCFA

MUN AUGMENTATION DE TARIF + 62 000 DONC VOYAGE DE 1 043 700 à 1 105 700FCFA

La consultation a été faite le 06/11/25

Le résultat de vote est le suivant :

Nombre de membres : présents : 21 votants : 19

Suffrages exprimés : pour : 19 contre : 0

Suffrages non exprimés : abstentions : 0

N'ont pas pris part au vote :

Avis favorable ~~Avis défavorable~~ ~~Partage des Voix~~

Date : 14/11/2025

Le Président du Conseil d'établissement,

P. BOUSQUET

